

Calendrier proposé (Bureau exécutif du 11 avril 2016):

15 avril 2016:

Nomination d'un-e responsable de production

Confirmation et signature des contrats des deux graphistes de l'AGENDA 2015-2016 (Caroline Banville et Marianne Langlais) pour l'AGENDA 2016-2017

Fin-Avril

- Accord avec le cégep (Direction des Services aux étudiants) sur le contenu pratique qui concerne le cégep : évaluation des apprentissages, ressources internes pour les étudiant-e-s, ...
- Devis de trois et plus d'imprimeries (voir ci-dessous);
- Définition du contenu pour les 192 ou 224 pages et de la manière de la compléter par la-le responsable désigné-e (et par toute autre instance désignée par le Bureau exécutif), et validation en Bureau exécutif;

Fin-Mai :

Tous les textes disponibles et validés par le-la responsable désigné-e

Mi-juin

Travail des graphistes terminé pour dernière relecture par le-la responsable désigné-e (et par toute autre instance désignée par le Bureau exécutif)

Fin juin : remise à l'imprimeur sélectionné

Mi-Août 2016 : Livraison de l'AGENDA 2016-2017 à l'AGECVM

Devis imprimeur

Pour la soumission, selon les caractéristiques suivantes :

Produit demandé : Agenda 2016 – 2017

Format : 5 ¼ X 8 ¼

Ouvert : 10 ½ X 8 ¼

Nombre de pages : 224 p. (ou 192) 100 M Offset #2 – FSC + 4 p. couvertures

Papier : Couv. Tango Advantage C2C, 0.12 blanc - FSC

Couleur :

Intérieur : 192 pages / 224 pages noir avec fond perdu

Couverture : 4 pages imprimées 4 couleurs process recto, noir verso avec fond perdu + laminage lustré recto et verso

Reliure : Spirale plastique (coul standard), coins perforés

Présentation : tête-bêche (Session Automne 2016 / Session Hiver 2017)

Épreuves : Épreuves couleurs

Quantité : 6750

Tolérance acceptable : ± 2%

Emballage : en boîtes

Livraison : 255 Ontario est, Montréal, Au plus tard le **mercredi 17 août 2016**

Fourni par l'AGECVM : CD final au **jeudi 30 juin 2016**, Sorties laser

Historique des mandats d'Assemblée générale sur l'AGEnda

2005-09-14	A05-01	2.1	<p>Natacha Audy (Graphisme) propose</p> <ul style="list-style-type: none"> - que l'AGECVM produise l'agenda 2006-2007 de manière autonome - que cet agenda soit intégralement féminisé - que cet agenda soit sans publicité - que le Comité exécutant aux Affaires internes soit chargé de diffuser un appel d'offre pour la création graphique de l'agenda selon les critères suivants : <ul style="list-style-type: none"> * être étudiant-e-s du cégep du Vieux Montréal; * présenter un porte folio; * présenter une idée de projet d'agenda 2006-2007; * constituer une équipe polyvalente - que le Comité de coordination soit chargé de recommander un ou une équipe de candidat après organisation de rencontre avec les candidat-e-s <p>Anne-Marie Gallant (Langue) appuie Adoptée à l'unanimité</p>
2004-10-27	A04-04	1.0	<ul style="list-style-type: none"> - de payer le solde de l'AGEnda 2004-2005, soit deux mille quatre-vingt dix-neuf dollars et 75 sous (2 099,75 \$), au cégep du Vieux Montréal - revenir à la prochaine assemblée générale régulière sur les mandats concernant l'AGEnda
2004-09-15	A04-02	3.0	de former un comité chargé de suivre la question de l'AGEnda, de quérir un avis juridique sur cette question et de reporter le point à la l'Assemblée générale du 20 octobre
2003-01-29	H03-01	1.0	Étienne Deslandes (TES) propose de reporter le projet Agenda en 2004 dans le but de disposer de meilleurs outils tels un comité s'en chargeant et une définition plus claire du projet
2002-05-01	H02-06	1.0	<p>Considérant les mandats de notre Association et la demande faite par les Services aux étudiants, Rémi Bourget propose que l'Association s'associe pour l'Agenda avec ces Services aux conditions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - aucune publicité; - [accord de l'Association sur le contenu publicitaire;] - aucun lien avec la Fondation; - 15 à 20 pages consacrées à la vie de l'Association étudiante; - gratuité de l'agenda; - [déduction des revenus publicitaires du coût de production;] - participation de l'AGECVM pour la moitié du solde du coût de production jusqu'à un maximum de dix mille dollars, toutes taxes comprises.